

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Fonds de garantie : comment accéder aux financements ?

GMNN

Libreville/Gabon

COMMENT la Société de garantie du Gabon (SGG) s'implémente-t-elle avec le secteur bancaire ? Quelles sont les garanties d'accompagnement des PMI par le ministère de tutelle ? Quel est le circuit pour accéder aux financements ?

Autant de questions soulevées lors de la rencontre, le 20 mars dernier à Libreville, entre Blaise Louembe, ministre du Développement industriel et des Petites et moyennes industries, les responsables de la SGG et ceux de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig). Il était question pour les différentes parties de se pencher sur les conditions de

financement des entreprises, les taux de financement ou les délais de remboursement. Mieux, comprendre comment la politique du président de la République Ali Bongo Ondimba en matière d'accompagnement du financement d'entreprises s'implémente au sein des administrations et du secteur bancaire.

Objectif : rassurer les entreprises quant au circuit à suivre pour accéder au financement et avoir, selon le ministre en charge des PMI, "une connaissance des différentes procédures et des critères d'éligibilité aux financements". En outre, il s'est agi pour les acteurs impliqués d'explorer les aspects de développement du tissu industriel gabonais, précisément les PMI.

"Nous avons vu dans quelle optique mettre en place un proto-

cole qui nous permettra d'embarquer davantage les PMI afin qu'elles puissent avoir accès aux financements via la couverture de la SGG", a indiqué Alban Etho, directeur général de la Société de garantie du Gabon.

Dotée d'un capital de 12 milliards de FCFA, la SGG permet aux PMI d'accéder plus facilement aux crédits bancaires nécessaires à leur développement. Ainsi entend-elle mettre en place, dans les prochains jours, un protocole spécifique d'encadrement de financement.



Photo: AN

Échange entre le ministre du Développement industriel, et les responsables de la SGG et de la Bicig.

De nouvelles pièces de monnaie bientôt en circulation

MSM

Libreville/Gabon

LE Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) a autorisé, le 15 mars dernier, lors d'une session ordinaire à Yaoundé (Cameroun), la création d'une nouvelle gamme de pièces de monnaie par la BEAC, pour parer à leur rareté dans l'espace

communautaire.

Cependant, la date de la mise en circulation de ces pièces de monnaie n'a pas été révélée. Selon certaines indiscretions, la pièce de 500 FCFA pourrait disparaître pour laisser libre cours au billet. Actuellement, deux gammes de pièces sont en circulation simultanée dans l'espace communautaire : celle émise au milieu des années 1970 et celle de 2006.

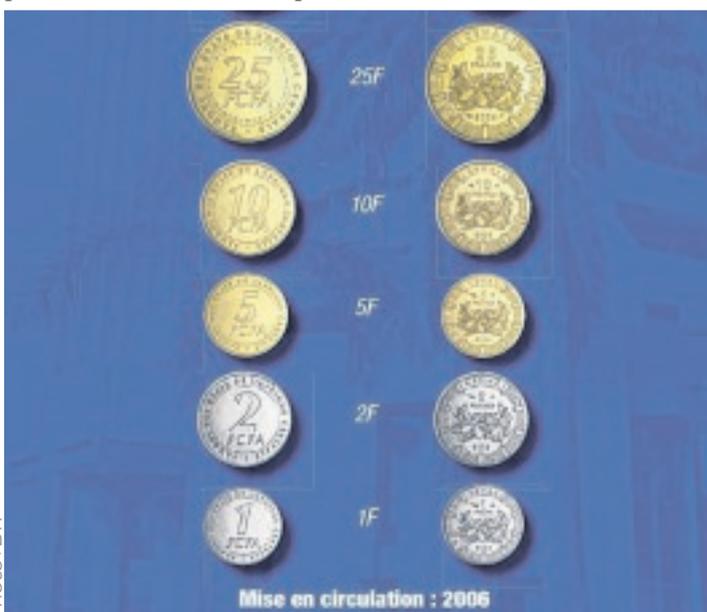


Photo: DR

Les pièces de monnaie mises en circulation en 2006.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENSEIGNANT, ÉDITION 2023

HOMMAGE

du Ministère de l'Éducation Nationale à



MARTINE OULABOU MBADINGA

23 MARS 1992 - 23 MARS 2023

Enseignante, militante syndicaliste

Son idéal : une meilleure École pour tous.

"La communauté enseignante se souviendra toujours"